



DSF

Yannick SIMON

2 route de Bergues
59210 COUDEKERQUE BRANCHE

Association
Nord Pas de Calais
de Formation
et d'Action
Sécurité

Lundi 5 février 2025

Objet : Prolongation de l'agrément de votre organisme de formation

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'agrément dont bénéficie votre organisme de formation, obtenu le 01/04/2023, est prolongé pour une durée d'un 1 an à compter du 31/03/2026, soit jusqu'au 31/03/2027

Cette décision intervient à la suite de l'Assemblée Générale ANFAS NPC qui s'est tenue le 24 juin 2025. Elle vous permet de poursuivre vos activités de formation dans le cadre fixé par cet agrément, sans interruption.

Nous vous rappelons qu'il vous appartient de maintenir les conditions de conformité et de qualité exigées pendant toute la durée de validité de cet agrément.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Comité de Labellisation

François TROUILLET

France chimie
Nord Pas-de-Calais
40, rue Eugène Jacquet
Sac Postal 15
59700 MARCQ-EN-BAROEUL Cédex
Tél : 03 20 99 45 00
Fax : 03 20 99 46 79

